

PROCÈS-VERBAL DE LA SEIZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'ACLAM,  
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE

LE 10 OCTOBRE 2024, À 10 H 00

PARTICIPANTS A LA RENCONTRE

PRÉNOM ET NOM	CATÉGORIE DE MEMBRES
Antoine Lacasse	Observateur - ACLAM
Audrey-Anne Ménard	Membre école
Carole Mailloux	Membre partenaire
Dave Fortin	Membre partenaire
Dominic Brisson	Membre partenaire
Élodie Roy	Membre école
Élyse Vézina	Membre partenaire
Émilie St-Pierre	Membre partenaire
Félix Morand	Membre école
Gabriel Raymond	Observateur - ACLAM
Gabrielle Thériault	Observatrice - ACLAM
Hélène Martin	Observatrice - ACLAM
Isabelle Gosselin	Membre partenaire
Isabelle Sirois	Membre partenaire
Julie DeCourval	Membre partenaire
Lindsay Moore	Observatrice - ACLAM
Marie-Pier Bisson-Côté	Membre partenaire
Marine Grimaud	Membre école
Mathieu Lajoie	Observateur - Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent
Maude Gingras	Membre partenaire
Meg Sévigny	Observatrice - Loisir Sport Lanaudière
Mérodie Roux	Membre individu
Sophie Desrosiers	Membre école
Sylvie LaSalle	Membre individu
Tania Genzardi	Membre partenaire
Thomas Guillemette	Membre individu
Vincent Mercier	Membre individu

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Mérodie Roux, vice-présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle fait également la constatation de l'atteinte du quorum.

*Article 15 : QUORUM*

Le quorum aux assemblées des membres est constitué des membres présents.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation respecte le délai de 30 jours prévu aux règlements généraux d'ACLAM.

### 3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRETARIAT D'ASSEMBLEE

Il est demandé de nommer une personne à la présidence et au secrétariat pour l'assemblée.

Après quoi, il est :

Proposé par : Vincent Mercier

Appuyé par : Sylvie Lasalle

RAGA 24.10.10.01

*« que Mélodie Roux et Gabrielle Thériault agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée. »*

**ADOPTÉE**

### 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente fait une lecture de l'ordre du jour.

Après quoi, il est :

Proposé par : Dominic Brisson

Appuyé par : Audrey-Anne Ménard

RAGA 24.10.10.02

*« que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »*

**ADOPTÉE**

### 5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES MEMBRES TENUE LE 19 OCTOBRE 2023

Mélodie Roux informe les membres que le procès-verbal a été déposé par courriel. Aucun suivi n'est demandé. Considérant que l'ensemble des membres ont reçu, à l'avance, le procès-verbal de la dernière assemblée, Mélodie Roux ne procède pas à la lecture de celui-ci.

Après quoi, il est :

Proposé par : Sylvie Lasalle

Appuyé par : Vincent Mercier

RAGA 24.10.10.03

*« que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ayant eu lieu le 19 octobre 2023 soit adopté tel que présenté. »*

**ADOPTÉE**

### 6. MOT DU PRESIDENT

En l'absence de Marco Lavoie, c'est Mélodie Roux, vice-présidente, qui fait la lecture du *Mot du président* qui se retrouve dans le Rapport annuel 2023-2024 d'ACLAM.

## 7. AFFAIRES FINANCIERES

### 7.1 États financiers audités

Hélène Martin, directrice générale, procède à la lecture et à l'explication des états financiers tels que présentés par la firme comptable BCGO. Les états financiers ont été adoptés par le conseil d'administration le 26 septembre 2024.

### 7.2 Firme pour l'audit financier

Hélène Martin explique avoir procédé à un appel d'offres pour la réalisation des états financiers 2024-2025 d'ACLAM pour l'année 2024-2025. Quatre entreprises ont soumissionné. La direction générale suggère de changer de firme et d'amorcer un nouveau mandat avec le groupe RDL.

Après quoi, il est :

Proposé par : Dominic Brisson

Appuyé par : Sylvie Lasalle

RAGA 24.10.10.04

« que le Groupe RDL réalise l'audit d'ACLAM pour l'année financière allant du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025. »

**ADOPTÉE**

## 8. RAPPORT DES ACTIVITES

Hélène Martin présente le rapport annuel pour les activités ayant eu lieu en 2023-2024.

## 9. ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hélène Martin informe les membres que tous les membres ayant terminé leur mandat au conseil d'administration souhaitent se représenter et qu'aucune autre candidature n'a été reçue.

Après quoi, il est :

Proposé par : Vincent Mercier

Appuyé par : Maude Gingras

RAGA 24.10.10.05

« que les personnes suivantes soient nommées sur le conseil d'administration d'ACLAM : Manon Deschênes, Tania Genzardi, Thomas Guillemette, Marco Lavoie et Frédéric Therrien. »

**ADOPTÉE**

## 10. AFFAIRES NOUVELLES

La directrice générale informe les membres des nouvelles concernant le développement de sa culture philanthropique et montre deux portraits de donateurs.

## 11. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, il est :

Proposé par : Thomas Guillemette

RAGA 24.10.10.06  
« que la réunion soit levée.»  
**ADOPTÉE**

---

Mélodie Roux  
Vice - présidente

---

Gabrielle Thériault  
Secrétaire d'assemblée

PROJET